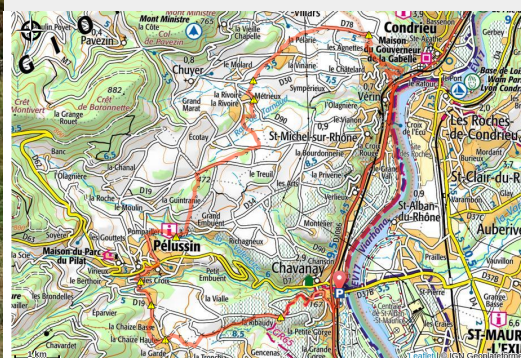


# boucle équestre autour de Chavanay, Pélussin et Vérin



vue sur le viaduc (Mairie de Pélussin)



La durée est calculée sur une base de 7km/h.

Cette randonnée vous est proposée par le Parc Naturel Régional du Pilat.

Vous découvrirez les villages de Chavanay avec sa chapelle et ses vignes, Pélussin et ses viaducs et Vérin en terminant la balade au bord du Rhône.

## Infos pratiques

Pratique : Cheval

Durée : 4 h

Longueur : 27.7 km

Dénivelé positif : 645 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

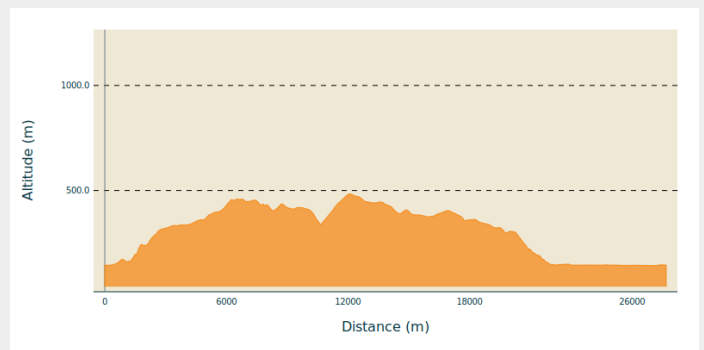
# Itinéraire

**Départ** : Salle Marcel Favier, Point Tri Séléctif, Chavanay

**Arrivée** : Salle Marcel Favier, Point Tri Séléctif, Chavanay

**Balisage** :  Sentier équestre

## Profil altimétrique

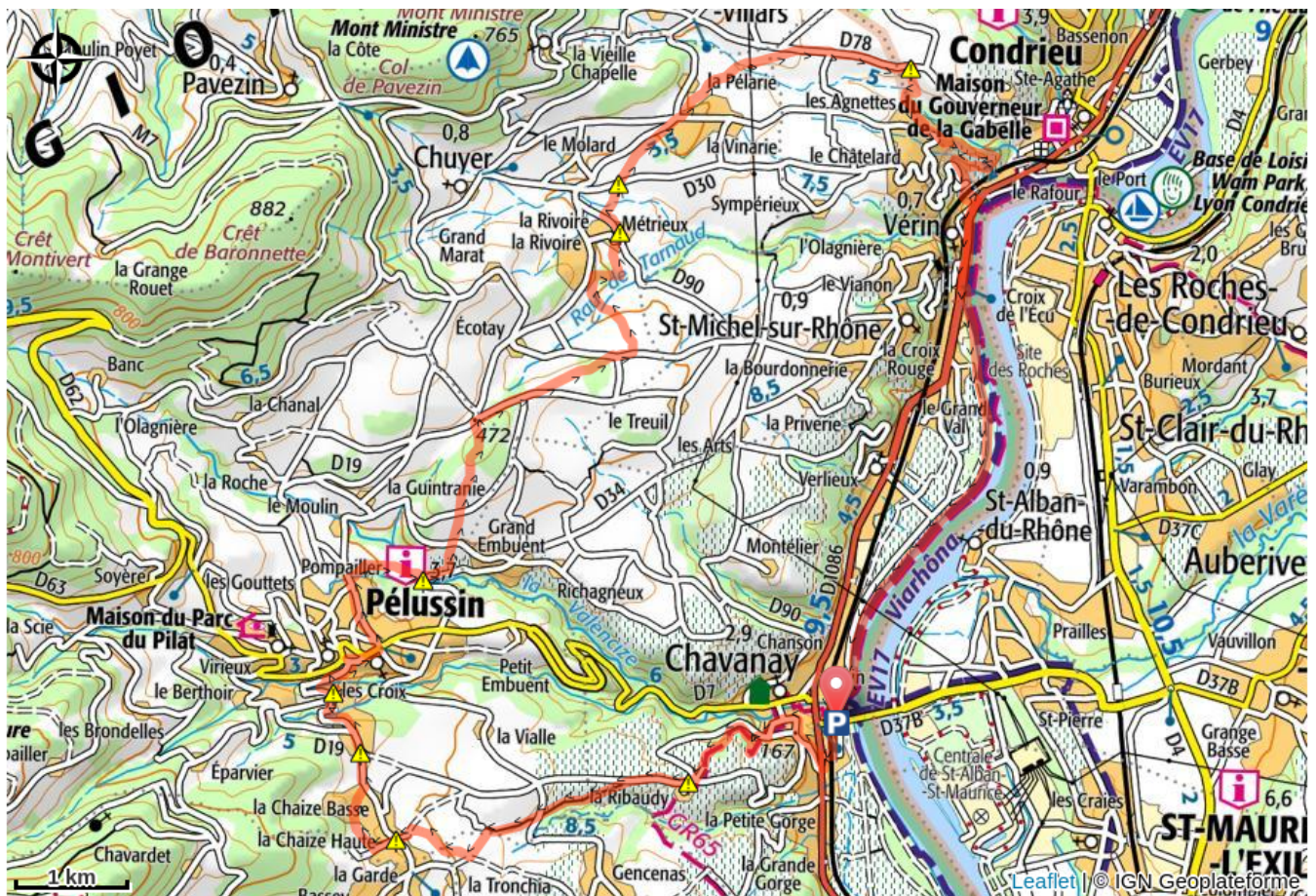


Altitude min 142 m Altitude max 484 m

Au parking, prenez la direction de Port Vieux et suivez le chemin qui longe la voie ferrée (ne traversez pas la route départementale). A Port Vieux, passez sous la voie ferrée, longez la route sur quelques mètres puis tournez à droite en direction de La Chapelle du Calvaire.

Une fois à la Chapelle, continuez sur le chemin qui vous mènera à La Ribaudy. Prenez la route de La Ribaudy jusqu'à trouver le panneau signalétique qui vous fera quitter la route pour emprunter le chemin à travers les vignes. Vous arriverez à La Chaize puis traverserez le bois de la Valette pour rejoindre Pélussin. Traversez le village et suivez la direction de Métrieux puis La Pélarie. Continuez sur les petites routes et rejoignez Vérin en passant par le ruisseau du Vernon. A Vérin, retrouvez le Rhône et le canal que vous longerez jusqu'au parking.

# Sur votre route...



# Toutes les informations pratiques

## **Recommandations**

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

### **Quelques recommandations d'usage :**

Consultez la météo avant chaque départ

Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent

Gardez les chiens en laisse

N'allumez pas de feu

Rempportez vos détritrus

Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.

Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.

Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.



Prudence, sur cet itinéraire, vous pourriez croiser des chiens de protection de troupeaux. Restez calme et gardez vos distances. <https://www.parc-naturel-pilat.fr/comprendre-le-territoire/territoire-vivant/tous-responsables/>